



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901
Siège social : c/°CERFAV Pantin 19 rue Charles Auray 93100 PANTIN
N° Siret 377 855 234 00037

Bulletin d'adhésion à l'AFAV

*A retourner à Nicole VANPEENE
Trésorière de l'AFAV
10 allée de l'Aube
78310 Maurepas*

<i>COTISATION ANNUELLE</i>	<i>Etudiants</i>	<i>15 €</i>
	<i>Particuliers</i>	<i>30 €</i>
	<i>Institutions</i>	<i>50 €</i>
		<i>(valeur 2012)</i>

Règlement à l'ordre de l'AFAV

**Soit par chèque bancaire ou postal (Banque domiciliée en France uniquement)
Soit par mandat administratif,
Soit par virement postal au compte chèque postal**

Règlement possible en espèces sur place lors des Rencontres.

Facture et relevé d'identité de la Banque Postale sur demande à vandy78@club-internet.fr

attention ! pour tout adhérent hors de France, seul un règlement par virement postal est possible, ou bien en espèces sur place lors des Rencontres annuelles.

NOM Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

Profession

Principaux travaux parus ou en cours